**Compte rendu Réunion du 28 Mars 2017 à 19h à Melun**

Membres présents : José GOUERE, Laurent MONDEME, Marc ANSERMIN, Dominique MARCHENAY, Gérard MASANET et Guillaume LIENARD.

Absents excusés : Evelyne LEMOINE, Aurélie MOUSSARD, Evelyne VARENGUIN, Yves AUDOUARD, Alain DELSART, Jean Maurice LEBON.

Début de réunion : 19h15

1°- Approbation du dernier compte rendu du 10 janvier 2017

2°- Compte rendu des commissions :

BMX :

Indoor à Caen (14) : 25 seine-et-marnais ont participé. Seul, Christophe ERAVIAC termine 4ème en cruiser 40 et + et 8ème en cruiser 24’’.

Les autres ont été éliminés en manche.

La 1ère manche du challenge régional a eu lieu à  MONTGERON le 14 mars 2017

VTT :

3 manches du challenge régional ont eu lieu depuis le début de la saison dont deux manches en Seine-et-Marne : Chelles et Buthiers.

Piste :

Seul 8 seine-et-marnais ont participé à la coupe d’Hiver sur le vélodrome de Saint Quentin en Yvelines (78).

24 épreuves sont annoncées dans le calendrier 2017.

Ecole de cyclisme :

La 1ère étape du Mini-Tour de Seine-et-Marne a eu lieu à Collégien le 18 mars 2017, organisé par Lagny Pontcarré Cyclisme. Cette étape a réuni 136 jeunes.

Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes : 64 participants, seulement 4 clubs représentés. Guillaume évoque le cas de Clément Levêque, qui a remporté le Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes en benjamin et qui ne souhaite pas participer au Trophée Régional. Depuis plusieurs années, ce jeune refuse de participer aux sélections départementales (Aiglons 2016, Souvenir Catherine Noël).

Une sélection seine-et-marnaise sera présente au Souvenir Catherine Noël le dimanche 30 avril 2017 afin de préparer au mieux les prochaines échéances que sont le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes et les Aiglons Régionaux.

Dames :

La saison a débuté le 4 mars 2017 par des épreuves à Satory (78), Camille FAHY (JS Ferté Gaucher) termine 2ème de l’épreuve réservée aux Minimes/Cadettes.

Statistiques :

Evelyne VARENGUIN a préparé un tableau permettant de recenser tous les résultats de l’ensemble des seine-et-marnais. Cette base de données viendra agrémentée le rapport sportif présenté en Assemblée Générale.

Sécurité :

Une réunion a eu lieu en Préfecture de Melun (77) en présence de José GOUERE et de Marc ANSERMIN pour faire un point global sur les difficultés qu’on les organisateurs pour mettre en place leurs épreuves. Dans un futur proche, un arrêté préfectoral unique pourra être mis en place par les services de l’Etat.

Pass Cyclisme (voir rapport de Dom) :

3°- Réflexion sur des actions dans les commissions pour développement :

NEANT

4°- Points sur les licences et clubs

40 clubs affiliés. 1000 licenciés enregistrées pour le moment.

5° - Dossier UFOLEP :

NEANT

6° - Championnats Départementaux :

Le championnat de Seine-et-Marne des 3ème catégories et juniors aura finalement lieu le dimanche 9 juillet 2017 à Mouroux (77).

7° - Finances – Subventions :

Trois demandes de subventions ont été réalisées :

* Dossier de fonctionnement du CD77 pour 1 000 €.
* Mini-Tour de Seine-et-Marne auprès du CD77 pour 500 €.
* Dossier CNDS 2017 avec deux actions présentées : organisation du Mini-Tour de Seine-et-Marne des Jeunes (5 à 12 ans) : 1 600 € et la mise en place de formation « Arbitre Clubs » et « PSC1 » : 1 700 €.

Le bilan de l’action « Regroupements et sélections de jeunes » du Mécénat FFC/ASO 2016 a été transmis le 23/02/2017.

José GOUERE et Guillaume LIENARD ont assisté à une réunion le 24 mars 2017 au Conseil Départemental de Seine-et-Marne sur la présentation du nouveau dispositif départemental de soutien en faveur du sport de haut-niveau.

Résumé du nouveau dispositif :

* Les bourses individuelles :

Elles ne concernent que les athlètes classés sur les listes ministérielles. Au sein du CDC 77, sont concernés : Vincent Hernance, Nicolas Vallée et Nicolas Vuillermot (Trial – ESC Meaux) et Joshua et Lucas Dubau (Cyclo-Cross/Route – Team Peltrax – CSD).

Le CD 77 va directement verser les aides aux athlètes avec une convention entre les deux parties d’une durée d’un an. Les athlètes auront pour obligation d’assurer leur suivi médical, de présenter un bilan sportif et de répondre aux sollicitations du Département).

* L’entrée au Pôle Espoirs :

La demande de soutien doit émaner de l’athlète et concerne une 1ere entrée en Pôle Espoirs.

Montant de l’aide : 50 % comprenant les frais d’hébergement et de restauration, le déplacement domicile/école, plafonnée à 2 000 € maximum.

Convention d’un an entre le CD77 et l’athlète.

* Les compétitions de référence (ne concerne pas les catégories Masters/Vétérans) :

Médaillé lors d’un championnat du Monde ou d’un championnat d’Europe (barème prédéfini).

* Les contrats d’objectifs de haut-niveau :

Uniquement dans le cadre de sélection départementale (pour nous, cadets et juniors).

Aide : 5 000 € maximum ou 50 € des frais engagés.

Les athlètes potentiels (- de 23 ans), max 5, 500 €/athlète avec l’objectif qu’il puisse intégrer dans les 2 ans les listes ministérielles de haut-niveau. Dans ce cas, un bonus de 1 000 € est versé au CDC.

Convention signée avec le CDC 77.

**En synthèse pour le CDC 77 :**

Seule l’obtention du contrat d’objectifs de haut-niveau est possible avec les aides suivantes : 5 000 € maximum pour les sélections départementales et 2 500 € maximum pour le dispositif « Potentiel 77 ».

8° - Sélections

Après l’épreuve du Tour du Nivernais Morvan Juniors, il sera fait un point sur les futures sélections notamment la participation du CDC 77 au Tour de la Communauté du Pays de Loué.

9° - Point sur les véhicules et le matériel

Les réparations du Nissan Primastar ont été effectuées pour 1 000 € : câbles de freins, plaquettes et disques.

José Gouère rappelle à l’ensemble des membres que depuis le début de l’année, les associations doivent déclarer l’auteur d’une infraction entraînant une perte de points.

10° - Informations diverses

* Les jeux de Seine-et-Marne 2017 auront lieu à Torcy. Le Val BMX sera chargé de proposer une animation autour du BMX sur la ville.

La prochaine réunion du CDC aura lieu le mardi 6 juin 2017 à 19h.

Fin de réunion à 22h25.